

MOBILISATION

DANS TOUS LES SECTEURS DE LA
CCNTR ET ACTIVITÉS AUXILIAIRES

27 JUIN 2022



La crise sanitaire a mis en exergue, **l'importance des activités du transport, qui ont même été déclarées d'utilité publique par le Gouvernement.** Mais cette reconnaissance ne s'est pas traduite dans les négociations sur les salaires ou les conditions de travail.

Malgré les annonces de résultats qui se chiffrent en milliards d'euros, les hausses successives du SMIC dues à une inflation galopante et exponentielle, une forte pénurie de salariés due au manque d'attractivité dans l'ensemble des secteurs de la CCNTR, le pouvoir d'achat des salariés qui fond comme neige au soleil, les patrons du transport et le Gouvernement pratiquent la politique de l'autruche !

Pour exemple, les entreprises du secteur logistique, campent sur leurs propositions indécentes de revalorisation de 3% des taux conventionnels, ce qui plonge les coefficients les plus élevés au niveau du SMIC et les autres bien en dessous. Pour seule justification, les organisations patronales nous renvoient à une pseudo négociation de l'indexation des grilles de classifications en 2023.

Dans le secteur du transport de fonds et valeurs, aucune revalorisation des grilles conventionnelles depuis 7 ans, sans compter la dénonciation de certains acquis sociaux ! Ce mépris est intolérable !

Sans oublier que les augmentations conventionnelles dans les secteurs du transport de marchandises et du transport de voyageurs n'ont d'effet que de maintenir les rémunérations dans le sillage du SMIC.

Nous n'accepterons pas que la politique de moins disant financier des autorités organisatrices, des chargeurs et donneurs d'ordres, provoque la dégradation des conditions de travail des salariés de la CCNTR et que leurs profits augmentent au détriment des conditions sociales.

Au vu de cette situation totalement ahurissante et irresponsable, **nous demandons la réouverture sans condition, de véritables NAO dans l'ensemble des secteurs de la CCNTR et la considération à sa juste mesure, de tous les travailleurs de notre convention collective.**



NE PAS JETER SUR
LA VOIE PUBLIQUE